

Requête en aménagement d'épreuves

A l'attention du pôle des recrutements du bureau RHG4

Je soussigné(e) M

Candidat(e) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires, session 2022 :

Sollicite un aménagement d'épreuves :

- Ecrites (admissibilité)
- Orales (admission)

Aménagements souhaités :

- Accessibilité locaux (fauteuils roulants)
- Assistance d'un secrétaire
- Ordinateur à prévoir
- Sujets en braille
- Tiers temps supplémentaire
- Utilisation de mon ordinateur vierge de tous documents (dans le cadre du braille, dictée vocale)
- Ordinateur fourni
- Sujet agrandissement A3
- Autres aménagements (préciser) :

Fait à

Le

Signature du candidat

IMPORTANT

Joindre à votre demande :

- Le certificat médical (en annexe) complété par un médecin agréé et établi moins de six mois avant le déroulement des épreuves.

CERTIFICAT MEDICAL

Relatif aux aménagements d'épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires

Nom et adresse du médecin agréé :	NOM, Prénom et adresse du candidat :
--	---

Je soussigné (e), docteur _____, médecin agréé par l'administration, certifie que M _____ candidat (e) inscrit (e) à l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires session 2022 justifie d'une situation de handicap lui permettant de solliciter un aménagement d'épreuve.

MESURES PARTICULIERES SOLLICITEES CONCERNANT L'EPREUVE ECRITE :

Type d'aménagement sollicité	OUI	NON
Majoration du temps pour composer : en pourcentage dans la limite haute du 1/3 du temps prévu pour chaque épreuve.		
Utilisation d'un ordinateur ou matériel spécifique (préciser et motiver)		
Assistance d'un secrétaire.		
Sujets en braille		
Sujets agrandis (A3).		
Accessibilité des locaux : (préciser)		
Autres aménagements : (préciser)		
Aucun aménagement demandé.		

MESURES PARTICULIERES SOLLICITEES CONCERNANT L'EPREUVE ORALE :

Type d'aménagement sollicité	OUI	NON
Majoration du temps pour composer : en pourcentage dans la limite haute du 1/3 du temps prévu pour chaque épreuve.		
Assistance d'un secrétaire.		
Accessibilité des locaux (préciser) :		
Autres aménagements (préciser) :		
Aucun aménagement demandé.		

A _____ Le _____

Cachet et Signature